

Pourquoi les livreurs Deliveroo sont majoritairement de culture arabo-musulmane



Article rédigé par *Boulevard Voltaire*, le 17 janvier 2021

Source [Boulevard Voltaire] Un ancien cadre de la société Deliveroo explique à Boulevard Voltaire le fonctionnement et les méthodes de management de cette plate-forme de livraison de repas à domicile.

Les livreurs ne sont pas salariés de Deliveroo. Ils sont mandatés via un contrat d'auto-entrepreneur et sont prestataires de la plate-forme. Bien que fortement encouragés par l'entreprise à représenter la marque par des éléments visibles lors de leurs missions (sacs, veste...), ils ne sont que le dernier relais logistique du système, exempts de tout cadre et accompagnement managérial.

N'ayant, par conséquent, aucun échange physique ou téléphonique avec le siège de l'entreprise du début à la fin de la prestation, ces dérives comportementales sont donc impossibles à détecter et à contrôler, pour la plate-forme. Contrôle d'autant plus difficile que le suivi des opérations de livraison de 10.000 livreurs, en France, est géré par une équipe logistique d'une dizaine de personnes.

Comment sont recrutés les livreurs ?

Comme mentionné plus haut, les livreurs ne sont pas recrutés mais contractent un partenariat de prestation de service, signé sans entretien préalable et que les deux parties peuvent rompre sans préavis.

Il n'existe donc pas de process classique de recrutement. Les livreurs présentent leur « candidature » (disponibilités et documents contractuels) via le site Deliveroo. Ils sont acceptés ou non en fonction des besoins à court terme de la société. Une fois le dossier accepté, leur est transmis une brève vidéo de présentation d'une dizaine de minutes pour leur expliquer le b.a.-ba de l'application et les missions qui leur sont confiées.

Ils ne sont donc pas suivis par un process d'intégration, une formation, un suivi régulier, un cadre de valeurs d'entreprises...

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)

17/01/2021 07:00